


<b>Numéro</b>	<b>DL230606-VS01</b>	
<b>Nature de l'acte</b>	Délibération	
<b>Matière</b>	Institutions et vie politique – Désignation des représentants	
<b>Objet</b>	Désignation de membres pour siéger à la commission consultative intercommunale de la chasse	

## VILLE D'ILLKIRCH-GRAFFENSTADEN

### Extrait du registre des délibérations Conseil Municipal du 22 juin 2023 à L'illiade

L'an deux mil vingt-trois le vingt-deux juin à 19 heures, le Conseil Municipal s'est réuni à L'illiade - en session ordinaire - sur convocation et sous la présidence de Monsieur Thibaud PHILIPPS, Maire.

#### **Etaient présents :**

PHILIPPS Thibaud, Maire, SAIDANI Lamjad, SCHEUER Serge, DREYFUS Elisabeth, KOUJIL Ahmed, RICHARD Yvon, COMBET-ZILL Marie, GALLER Lisa, Adjoints, PFISTER Luc, FRUH Hervé, STEINHART André, KIEHL Fabrice, HEIM Valérie, MASSÉ-GRIESS Dominique, DIDELOT Sandra, HERBEAULT Cédric, RINKEL Marie, CASTELLON Martine, BACHMANN Emmanuel, MAGDELAINE Séverine, GENDRAULT Pascale, LEVY Thomas, RIMLINGER Barbara, BEAUJEU Rémy, KOUJIL Soufiane, FRUH Marie-Josée, LONGECHAL Béatrice, Conseillers

#### **Etaient absents :**

- Madame SEIGNEUR Sylvie ayant donné procuration à Monsieur Yvon RICHARD
- Madam HERR Isabelle ayant donné procuration à Monsieur Luc PFISTER
- Monsieur Philippe HAAS ayant donné procuration à Madame Elisabeth DREYFUS
- Monsieur Jean-Louis KIRCHER ayant donné procuration à Monsieur Lamjad SAIDANI
- Madame Stéphanie CLAUS ayant donné procuration à Madame Dominique MASSÉ-GRIESS
- Madame Davina DABYSING ayant donné procuration à Monsieur Soufiane KOUJIL
- Monsieur Claude FROEHLI ayant donné procuration à Madame Séverine MAGDELAINE
- Madame Bénédicte LELEU ayant donné procuration à Madame Béatrice LONGECHAL

**Secrétaire de séance :** Monsieur Alexandre VINCENT-BEAUME  
Directeur Général des Services

---

Nombre de conseillers présents :	27
Nombre de conseillers votants :	35
Date de convocation et affichage :	16 juin 2023
Date de publication délibération :	29 juin 2023
Date de transmission au Contrôle de Légalité :	29 juin 2023

Accusé de réception en préfecture  
067-216702183-20230622-DL230606-VS01-DE  
Date de réception préfecture : 29/06/2023

<b>Numéro</b>	<b>DL230606-VS01</b>	1/2
<b>Matière</b>	5.3.Institutions et vie politique - Désignation des représentants	

## **XI. DÉSIGNATION DE MEMBRES POUR SIÉGER À LA COMMISSION CONSULTATIVE INTERCOMMUNALE DE LA CHASSE**

Les dispositions spéciales régissant la chasse dans le département du Bas-Rhin prévoient la création d'une commission consultative communale ou intercommunale de la chasse. Dans la mesure où la Ville d'Illkirch-Graffenstaden loue son lot de chasse avec Strasbourg, la commission est intercommunale.

Cette commission, composée notamment du Maire et de deux conseillers municipaux désignés par le Conseil Municipal, émet un avis simple sur :

- la composition et la délimitation des lots de chasse communaux ou intercommunaux,
- le choix du mode de location,
- l'examen des dossiers de candidature et l'agrément des candidats à la location
- l'agrément des associés-chasseurs et des permissionnaires
- l'agrément des garde-chasse,
- les conditions de la cession,
- la résiliation des baux de chasse,
- les suites à donner dans le cas des non-réalisations chroniques des minima des plans de chasse,
- les suites à donner dans le cas de la non-régulation chronique des espèces nuisibles,
- les mesures à prendre lorsque les dégâts causés par le gibier aux exploitants agricoles et aux particuliers deviennent récurrents et préoccupants,
- le suivi des orientations cynégétiques et sylvicoles définies éventuellement dans les clauses particulières,
- toutes autres questions relatives à la gestion et à l'exploitation des lots de chasse, notamment les mesures d'amélioration des habitats de la faune sauvage.

Par la délibération du 10 juillet 2020, le Conseil Municipal a désigné Monsieur Fabrice KIEHL et Madame Marie RINKEL comme représentants de la Ville dans cette commission. Or, au regard des enjeux de politiques publiques liés à la chasse et en cohérence avec les périmètres de délégation actuels, il apparaît opportun d'un point de vue organisationnel de procéder à la nomination de :

- Monsieur Lamjad SAIDANI, adjoint au maire chargé du développement économique, des marchés hebdomadaires, du développement durable et de la rénovation urbaine,
- Monsieur Philippe HAAS, adjoint au maire chargé de l'urbanisme et des affaires patrimoniales,

pour représenter la ville dans cette commission.

<b>Numéro</b>	<b>DL230606-VS01</b>	2/2
<b>Matière</b>	5.3.Institutions et vie politique - Désignation des représentants	

**Vu l'article L429-5 du Code de l'environnement,**

**Vu le cahier des charges concernant la location des chasses communales pour le département du Bas-Rhin,**

**Vu la délibération DL200626-LM17 du 10 juillet 2020,**

**Vu l'arrêté de délégation du Maire AI200715-MS09 du 4 juillet 2020,**

**Vu l'arrêté de délégation du Maire AI220214 –LM01 du 14 février 2022,**

Après avoir décidé à l'unanimité, conformément aux dispositions de l'article L2121-21 du CGCT de ne pas recourir au scrutin secret,

**Il est proposé au Conseil Municipal :**

**de désigner, en plus de Monsieur le Maire, à la Commission Consultative Intercommunale de la Chasse :**

- Monsieur Lamjad SAIDANI**
- Monsieur Philippe HAAS**

**Le Conseil Municipal,  
après en avoir délibéré,  
adopte la présente délibération.**

**Pour : 28**

**Abstentions : 7** FROEHLY Claude, CASTELLON Martine, LELEU Bénédicte, BACHMANN Emmanuel, MAGDELAINE Séverine, LONGECHAL Béatrice, GENDRAULT Pascale

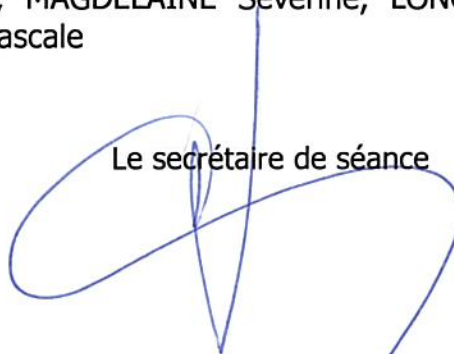
Pour extrait conforme

Le Maire



Thibaud PHILIPPS

Le secrétaire de séance



Alexandre VINCENT-BEAUME